ANNONCES JUDICIAIRS.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de F. M. Ziegler vs J. J. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,070—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droit, titre et intérêt du défendeur, James J. Schmidt, dans et à la succession du défunt, William B. Schmidt et dans et à chacun et chaque biens de ladite succession, propriété foncière, personnelle ou mixte, laquelle succession est composée de la moitié indivise d'intérêt dans des propriétés ci-après décrites, et autres biens ci-dessous désignés, à savoir—

I.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant et situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Celeste, Urania, Félicité et Prytanée, et mesurant en mesure américaine cent vingt six (126) pieds de face à ladite rue Colisée, sur soixante quatorze (174) pieds de face à ladite rue Urania, cent soixante neuf (169) pieds six (6) pouces de face à la rue Félicité, et cent vingt six (8 6) pieds huit (8) pouces en largeur sur la ligne du fond, devisant la même d'une autre propriété vers la rue Prytanée, d'après un plan dressé par Jules Bacon, constructeur, sous la date du 23 février 1858, et déposé en l'étude de F. Grima, alors un notaire en cette ville.

2° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans le susdit îlet borné par les rues Celeste, Urania, Félicité et Prytanée. Un desquels étant désigné par le numéro quatre (4) sur un plan par C. A. Heden, voyer, sous la date du 4 avril 1851 et déposé pour références en l'étude de Thomas J. Beck, alors un notaire en cette ville, et lequel autre est désigné comme le lot No cinq (5) sur un plan de huit (8) lots de terre, déposé pour référence en l'étude de A. Bouchesquié, autrefois un notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Félicité sur les profondeurs ci après, à savoir: soixante six (66) pieds et cinq (5) lignes, sur la ligne de côté du lot No quatre (4) le séparant du lot No trois (3) soixante-treize pieds et deux (2) pouces de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots quatre et cinq et soixante dix neuf (79) pieds onze (11) pouces, sur la ligne de côté du dit lot No cinq (5) le plus près de la rue Colisée, le séparant du lot No six (6) du dit îlet, laquelle dite propriété fut acquise par ledit défunt William B. Schmidt, par achat de Miss Helen F. McCallen, par deux actes passés pardevant Edward Barnett, un notaire en cette ville le neuvième (9) jour de juillet (1870) mil huit cent soixante dix.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, St Charles, Julie et St Joseph, désignés par les Nos (4) trois et (4) quatre sur un devis ou certificat d'arpentage fait par D. M. Breaux, voyer de ville, sous la date du 5 décembre 1887, lesquels dits lots sont contigus et d'après ledit devis mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir: ledit lot No trois (3) mesurant vingt six (26) pieds huit (8) pouces de face à la rue Camp, sur cent soixante treize (173) pieds de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot No quatre (4) mesurant quarante deux (42) pieds huit (8) pouces de face sur ladite rue Camp sur cent soixante treize (173) pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle dite propriété fut acquise par ledit défunt, William B. Schmidt par achat de Mme Francis A. Sullivan et autres, par acte passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 22 juin 1881.

4° Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations là dessus et tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No Cent quarante trois (143) borné par les rues Magasins, Constance, Robin et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Robin, désigné par la lettre A, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, et mesurant d'après ledit devis quarante trois (43) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes, sur la dite rue Magasins sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de manderour et façade à la rue Robin, entre lignes parallèles; laquelle dite portion de terre est composée de tout le lot No dix (10) et de quatorze (14) pieds onze (11) pouces quatre (4) lignes, du lot No neuf (9) sur un plan de F. C. Bouchesquié, architecte daté le 5 avril 1867, déposé pour référence en l'étude de F. Grima, ancien notaire en cette ville, étant la même propriété que ledit défunt William B. Schmidt acquit par achat de la succession de John McVistie par un acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 7me jour de décembre 1887, (Mil huit cent quatre vingt sept)

II.

MEUBLES ET CHOSES EN ACTIONS.

Aussi de l'intérêt dudit William B. Schmidt dans et aux affaires de Schmidt et Zeigler comme suit: Dudit William B Schmidt, récemment décédé, dans et aux affaires conduites et faites par lui, et Francis M. Zeigler, sous le titre et nom de la raison sociale Schmidt & Zeigler en cette ville et aussi dans et aux articles de meubles de maison, stocks et biens, police d'assurance et autres choses enregistrées dans l'inventaire de la succession de William B. Schmidt, enregistré dans la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, le 6me jour d'août 1901, dans l'affaire No 68,260 du dossier de la dite Cour, et intitulée succession de William B. Schmidt; l'intérêt dudit William B. Schmidt étant une moitié d'intérêt indivise dans le tout desdits actifs ci-dessus et l'intérêt dudit James J. Schmidt étant un huitième d'intérêt indivise dans la succession de William B. Schmidt, après une complète liquidation de la même, la propriété de ladite succession étant sujette à l'usufruit en faveur de Mme Virginia Jackson, veuve de William B. Schmidt.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest T. Florence, avocat pour le plaignant.

7 fév—7 8 10 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 416 et 418 rue Soraparu, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas.

Mme Eleanore Renaud vs P. C. Klapper et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 56,642 En vertu d'un writ de fieri facias contre P. C. Klapper Vienna Steam Sausage Manufacturing Company, Limited, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Tchoupitoulas, Soraparu et Première, désigné par le No 1 sur un devis par Thompson, voyer, 30 mai 1890, d'après lequel ledit lot mesure vingt-cinq pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Soraparu, cent vingt-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Tchoupitoulas, cent vingt-quatre pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Rousseau et vingt-cinq pieds sept pouces et deux lignes de largeur dans le fond, étant borné par une allée ouvrant sur la rue Soraparu de neuf pieds six pouces de largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hart et Kernan, avocats pour la plaignante.

27 fév—7 14 21 28—mars 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Quatrième District,

Portant les Nos municipaux 812 et 814 avenue Opelousas, dans l'îlet borné par ladite avenue et l'avenue Belleville, les rues Eveline et Elmire.

John Légier, Jr., vs Bertha Sutherland.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 66,899—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Opelousas, (anciennement rue Market), l'avenue Belleville, (anciennement rue Chestnut), les rues Eveline et Elmire, ledit lot commençant à quatre-vingt dix pieds de l'avenue Belleville et mesurant en mesure américaine trente pieds de face à l'avenue Opelousas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

Robt. Legier, avocat pour le plaignant.

21 fév—21 28—mars 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié d'intérêt indivise dans une gofette de valeur.

Jessie H. Massie versus Fred A. C. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 490—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mars 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié indivise d'intérêt du défendeur Frederick A. C. Meyer dans et à la gofette James J. Lemon, ses poulies et appareils etc, étant plus complètement décrite dans le compte de vente du plaignant au défendeur, enregistré au port de la Nouvelle Orléans le 10 octobre 1900, dans le livre C. 11, page 87 (une copie duquel compte est enregistrée dans le dossier du procès ci-dessus).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

C. H. Osterberger, avocat pour la plaignante.

21 fév—21 22 28—mars 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

—:o:—

Frank Freitus vs Louis Martin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 8151—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 14me jour de mars 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir: 1 lot de cannettes à bière, 1 lot de verres à bière, 1 lot de verres à whiskey, 1 lot de goblets et de verres assortis, 1 lot de bouteilles de liqueurs assorties partiellement remplies, 1 tirebouchon, 6 tables, 19 chaises de fantaisie, 1 lot de cuillères en argent, 1 sucrier en argent, 1 pot en argent, une pendule. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau Conditions: Comptant—CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans—John Wagner, avocat pour le plaignant. 5 mars—5 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

The General Asphalt Company vs L. J. Duffy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,876—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Dewsing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 10me jour de mars 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir— Un certain lot de terre avec tout et en particulier les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilège, servitudes et avantages y attenant et appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans; ledit lot est désigné par la lettre D, de l'îlet No 28, sur un croquis annexé à un acte exécuté pardevant E. G. Gottschalk, anciennement un notaire public en cette ville, daté le 26 octobre 1865, d'après lequel croquis le lot mesurant en mesure américaine, 20 pieds 7 pouces de face à la rue de Chartres sur 150 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne près de la rue St Louis sur 128 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la première ligne de profondeur vers la rue Conti, de là se rétrécissant 4 pieds 7 pouces et de là allant à une profondeur plus loin de 22 pieds 2 pouces à la ligne à l'arrière ayant 16 pieds de largeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 106 rue de Chartres, acquis par Lawrence John Duffy, de la Union Homestead Association, le 28 septembre 1888, pardevant M. C. Seniat, notaire public. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée Conditions — Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans. W. S. Parkerson, avocat pour la plaignante.

6 fév—6 13 20 27—mars 2 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Chas. S. Pitcher.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Élégante

No 1640 rue State, près de la rue St-Charles.

MARDI, le 11 MARS 1902, à MIDI, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido.

SUCCESSION D'ALBERT L. ABBOTT.

No 66,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, daté le 19 février 1902 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

Six certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés comme numéros 15, 16, 17, 18, 19, 20 sur le plan original de Bloomingdale, fait par B. Estesson, lesdits sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 178 pieds 10 1/2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un quart comptant la balance en billets payables en 1, 2 et 3 ans avec 7 pour cent d'intérêt payable annuellement. Les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, devant être fait pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 20 pour cent au moment de l'adjudication.

CHAS S PITCHER, encanteur.

J. J. McLoughlin, avocat

2 fév—2 9 16 23—mars 2 11

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages en bois,

Avec bâtisse d'écurie dans le fond, Nos 811 et 813 rue Robin.

Ira ve Philip Genaler, Jr., administrateur, vs George Lincoln et als.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—le MARDI 8 avril 1902, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 novembre 1901 et signé le 29 novembre 1901 et d'un ordre de l'Hon. W. B Sommerville, daté le 4 mars 1902, pour le compte de l'affaire ci dessus intitulée, (dossier No 64,304) il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, mesurant 21' 10" 5"' de face à la rue Robin sur 63' 11" 3"' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; ensemble avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans l'îlet même îlet que la propriété ci-dessus décrite, connu sous le No 1 et mesurant 15' 11" 2 1/2"' de face à la rue Robin sur 63' 11" 2"' de profondeur, entre lignes parallèles; étant la moitié la plus près de la rue Chippewa du lot No 1. Lesdits 1ère et 2me propriétés ci dessus décrites d'après un devis ou plans par E. Sergi, I. C., daté le 29 mai 1847, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, daté le 27 mars 1848. Les améliorations comprenant une grande et confortable résidence en bois à deux étages désignée comme le No municipal 811 rue Robin agréablement subdivisée et arrangée. Le fond est amélioré par une bonne bâtisse d'écurie en bois, et égale est par une bâtisse à un étage pour bureau sur la façade contiguë à la résidence et portant le No 813 rue Robin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la portion de crédit s'il y en a, payable en un et deux ans, représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, garanti par lien de vendeur et hypothèque, avec elle ensemble avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1902.

Acte de vente et les timbres du revenu du E. U. aux frais de l'acquéreur pardevant Félix J. Puig, notaire; un dépôt de 10 0/0 exigé.

8 mars—6 9 16 23 30—avril 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale de Choix.

Une prominente localité.

Le grand et splendidement situé magasin en briques à quatre étages et résidence, à l'encoignure Nord-Ouest des rues Nord Peters et Bienville.

Autrefois connu comme

L'HOTEL DE SOTO.

Directement en face du dépôt de frêt du chemin de fer Southern Pacific près de la Bourse aux Sucres et de la raffinerie; à proximité des débarcadères des steamboats et steamships, fabriques, etc.

Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1907 pour $125 par mois.

Succession de Henriette M. L. Pichot.

No 65,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune—le JEUDI, 13 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 7 février 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Henriette M. L. Pichot, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Peters, Bienville, Decatur et Conti, mesurant (67) soixante-sept pieds de face à la rue Nord Peters, sur soixante dix neuf (79) pieds de profondeur et façade à la rue Bienville sur un plan fait par S. J. Turpin, voyer, le 26 avril 1881.

Les améliorations connues ayant les numéros municipaux 303, 305 et 307 rue Nord Peters et 401, 403, 405, 407, 409 et 411 rue Bienville, comprenant le grand et substantiel magasin et résidence en briques à quatre étages, autrefois connu comme "l'Hôtel De Soto," et actuellement occupé comme café et restaurant de première classe et résidence par le bien connu et populaire maître queux M. Victor Le Beau. Cette propriété est splendidement située dans le cœur du centre des affaires, près des dépôts de chemin de fer, débarcadères de vapeurs, admirablement adaptée pour toutes affaires commerciales, ou fabrique, et destinée à devenir d'une excessive valeur dans le future et se recommande à l'attention des capitalistes comme un placement sûr et profitable avec un futur avantageux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 au-dessus et en sus du prix de l'adjudication. La vente devant être sujette à un bail expirant le 30 septembre 1907, à Victor Le Beau au taux de $125 par mois.

L'acte de vente devant contenir les stipulations usuelles de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc.

Acte de vente et les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire; un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Félix J. Dreyfous, avocat.

9 fév—9 16 23—mars 2 9 13

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le joli cottage simple avec vestibule

2567 RUE ANNONCIATION,

Près de la rue Première.

Alice McGinnis, femme de Nicholas Giurvich vs Jno. A. McGinnis et als—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 65 519.

En vertu de et conformément à un jugement donné le 24 février 1902 et signé le 28 février 1902 par l'Honorable Geo. B. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, il sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 630 rue Gravier, la propriété ci après décrite dans l'affaire ci-dessus intitulée, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Philip, Laurel, Soraparu et Première et mesurant le tout plus ou moins trente quatre (34) pieds sept (7) pouces de face sur la rue Annonciation par cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles et est composé de tout le lot original désigné par le No 225 sur un plan déposé en l'étude d'Edward G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville par le No 57 dans son livre de plans No un et mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Annonciation sur cent vingt (120) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et d'un morceau ou langue de terre mesurant quatre (4) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes plus ou moins de profondeur d'une pleine portion de terre et lesquels dits deux lots ou portions de terre ci dessus décrits formaient un morceau de propriété. Aussi une autre portion de terre dans le même district et îlet commençant à une distance de 125 pieds de la rue Annonciation et mesurant vingt six (26) pieds de largeur sur la ligne plus près de et parallèle avec ladite rue, vingt trois (23) pieds deux (2) pouces de largeur sur l'extrême ligne du fond par trente quatre (34) pieds huit (8) pouces et six (6) lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Phillipe et trente cinq (35) pieds un (1) pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Première le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, 2567 rue Annonciation, contenant neuf chambres, vestibule, deux citernes, arrière cour, entrée de côté redit de la banquette et loué par mois au prix nominal de vingt piastres.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer 10 0/0 au moment de la vente et devant payer les taxes de 1902 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Jas J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

1er mars—1 2 9 16 23 30—avril 1

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

2804 & 2806 rue Dumaine, entre White et Dupré.

Succession de Clothilde Tessier, veuve de Jean P. Abadie.

No 66,637—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, 1er avril 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu le 6 février et signé le 13 février 1902, dans l'affaire intitulée L. W Heet et als vs F. M. Willard, un absent, dossier No 64,483.

Je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété foncière à savoir:

1° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

2° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80 de profondeur.

3° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Soldelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

4° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

5° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Célestine, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

6° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Libérale, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

7° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Libérale, Force, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

8° 11 lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Force, Vertu, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

9° 11 lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Vertu, Magistrat, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France, sur 80' de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902, et payant pour les actes de vente, pardevant Felix J. Puig notaire. Un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication

16 fév—16 23—mars 2 9 16 19

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux Lots pour Bâtir.

Sur les rues

Canal et Iberville (autrefois Douane.)

JOLI COTTAGE SIMPLE, 4226 DOUANE.

Succession de Robt. L. Patterson.

Jeudi, le 27 mars.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, JEUDI, le 27 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C., Dossier No 60,749 dans l'affaire de la succession de Robert L. Patterson, il sera vendu à l'enchère publique:

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Hennessey, Iberville (anciennement Douane) et Salomon, désigné par les Nos 2, 3 et 4, lesquels sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 3 mesurant 30 pieds de face sur la rue Canal sur une profondeur de 156 pieds, 8 pouces entre lignes parallèles.

Le lot 2 mesurant 32 pieds de face sur la rue Iberville par une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces, les améliorations consistent en un cottage simple en bois contenant trois ou quatre chambres et connu comme le No 422 de rue Iberville.

Le lot No 4 est contigu au lot No 2 de son côté vers la rue Salomon et mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur entre lignes parallèles de 156 pieds 8 pouces. Les mesures sont toutes conformément à un arpentage fait par Geo. De Armas, député voyer de ville, daté le 13 février 1902.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, la balance devant être payée en deux paiements égaux, payables respectivement dans un et deux ans de la date de vente, représenté par les billets des acquéreurs; la portion non payé du prix d'achat devant être garantie par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de l'année 1902, la portion non payée devant porter intérêt à 8 pour cent; les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant R. L. Tullis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche, Léon L. Labatt, avocats.

23 fév—23—mars 2 9 16 23 27

AVIS AUX CREANCIERS.

New Orleans Fruit Auction Co. Ltd.

et nie versus S. Lula & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,028—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sam Segari, liquidateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Chas Rosen, avocat.

26 fév—26—mars 2 7

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables de Commerce et Résidences, et Lots de Terre.

3001 et 3003 Chippewa, coin de la rue Septième, occupé comme Grocerie, Buvette et Résidence

COTTAGE DOUBLE,

714 et 716 Neuvième, entre les rues Chippewa et Annonciation

TROIS COTTAGES DOUBLES.

Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 Harmony, coin de la rue St-Thomas.

et

DEUX LOTS DE TERRE,

St-Thomas, coin de la rue Pleasant.

Succession de Jacob Walter Stringer.

No 65,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 25 mars 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 février 1902, de l'Hon. Geo H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Huitième, Chippewa et Annonciation (autrefois Jersey), le dit lot ou portion de terre est désigné par le No 1 sur un devis fait par A. Toledano, ingénieur civil, et mesurant 21 pieds 4 1/4 pouces de face à la rue Chippewa, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles de 95 pieds, et formant l'encoignure des rues Chippewa et Septième, et ledit lot ou portion de terre est la plus grande partie du lot No 1 sur un plan dressé par W. T. Thompson, le 3me jour de mai 1844, et déposé en l'étude de D. L. McCoy, alors un notaire en cette ville. Les améliorations sont désignées par les Nos 3001 et 3003 rue Chippewa et comprenant une bâtisse en bois occupée comme une épicerie, buvette et résidence.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Neuvième, Annonciation, (autrefois Jersey), Chippewa et Harmony, désigné par le No 1 sur un devis ou certificat d'arpentage fait par D. M. Breaux, géomètre-voyer de ville, sous la date du 2 juin 1892 et annexé à un acte de vente passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 15me jour de juillet A. D. 1892, d'après lequel dit devis ladite portion de terre mesurant en mesure américaine 43 pieds de face à la rue Neuvième, 43 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 90 pieds 8 pouces 6 lignes plus ou moins sur la ligne de côté la séparant du lot No 2 sur ledit devis et 92 pieds 8 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue Chippewa. La bâtisse est désignée par les Nos 714 et 716 rue Neuvième et comprenant un cottage double en bois.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 54, borné par les rues Harmony, Chippewa, Fulton et Neuvième, sur un plan de H. Moelnausen, daté le 14 mars 1844, annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, le 20 mars 1844. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Harmony et Fulton et mesurant 28 pieds 8 pouces de face à la rue Fulton sur 110 pieds 9 1/3 pouces de profondeur et façade à la rue Harmony, et 110 pieds 4 2/3 pouces sur le côté du lot No 2, et 25 pieds de largeur dans le fond et le lot No 2 a 30 pieds de face à la rue Fulton, 110 pieds 4 2/3 pouces de profondeur sur le côté du lot No 1, et 110 pieds sur l'autre côté, sur 25 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent trois cottages doubles désignés par les Nos 601, 603, 605, 609, 611 et 613 rue Harmony.

4° Deux lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Chippewa, désignés par les Nos 1 et 2, d'après un plan déposé en l'étude de S. Guinault, antrefois un encanteur en cette ville, un devis redit duquel est annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, ancien notaire en cette ville, d'après ledit plan lesdits lots mesurent en M. A. comme suit, à savoir: le lot No 1, 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 83 pieds 2 pouces sur la ligne vers la rue Pleasant, 78 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée vers la rue Toledano et 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, et le lot No 2 formant le coin des rues St-Thomas et Pleasant mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue St Thomas, 88 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Pleasant, 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1 et 30 pieds 4 pouces, 4 lignes en largeur dans le fond.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant payer en addition au montant de leurs enchères les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1902, et les timbres de guerre du revenu intérieur des Etats Unis: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. D. Tayler, notaire.